

DROIT, ECONOMIE, GESTION

# Master Droit privé - Droit et ingénierie du patrimoine (D-IPAT)



Durée  
4 semestres



Composante  
UFR Droit,  
Economie,  
Gestion



Lieu(x)  
Orléans

## Présentation

(Cette nouvelle maquette est en attente de validation par les instances universitaires)

L'objectif est de permettre à l'étudiant, en première année de master, de compléter sa formation de Licence par un affermissement de sa formation juridique générale, à dominante Droit privé ; de préparer sa spécialisation en vue du Master 2 qu'il envisage de suivre.

Le Master de droit privé s'appuie sur un Master 1 comprenant trois parcours.

- Parcours Droit civil et judiciaire (DCJ)
- Parcours Droit et ingénierie du patrimoine (D-IPat)
- Parcours Droit des affaires et fiscalité (DAF) ou Droit des affaires français et international (DAFI)

**Le master 2 Parcours D-IPat** forme des juristes en gestion du patrimoine (constitution, développement et transmission) qui exercent en cabinets indépendants, établissements bancaires, compagnies d'assurances, études notariales ou cabinets d'expertise comptable.

 [Candidature](#)

## Compétences

Le titulaire du diplôme est un spécialiste du droit privé, et plus spécialement du droit et de la gestion du patrimoine.

Les enseignements se veulent pratiques tout en offrant un bagage théorique solide.

### À l'issue de la formation,

les diplômés sont capables non seulement de faire des analyses patrimoniales précises et pertinentes, mêlant droit, fiscalité et finance, mais aussi de faire des préconisations judicieuses en termes d'allocations d'actifs, de structuration juridique et fiscale de la détention du patrimoine et de transmission. Les enseignements se veulent pratiques tout en offrant un bagage théorique solide.

### Concrètement, les compétences acquises permettent :

- d'élaborer, de rédiger et d'analyser un bilan patrimonial
- de formuler des conseils adaptés au client (ingénierie patrimoniale, allocations d'actifs, préparation de la retraite, anticipation de la transmission, maîtrise de la fiscalité, etc.) :
- de comprendre, de respecter et d'aider à faire respecter les normes civiles et fiscales dans l'intérêt du client et/ou de l'employeur ;
- de qualifier juridiquement la situation du client, d'identifier les questions de droit et de les résoudre de manière claire et rigoureuse ;

- d'utiliser les outils informatiques de base (dont les logiciels dédiés à la gestion de patrimoine)
- de faire des notes synthétiques à destination des collaborateurs et des collègues sur des questions juridiques, fiscales ou financières et d'être capable de les présenter en public
- de conseiller en langue française et en langue anglaise.
- Connaissances juridiques (droit des biens, des successions, des régimes matrimoniaux, de l'assurance vie, des sociétés, etc.), fiscales et financières ;
- Ingénierie patrimoniale ;
- Aptitude à la résolution de cas pratiques ;
- Aptitude à formuler des consultations juridiques ;
- Aptitude à la recherche en droit et à la veille juridique.

---

## Contacts utiles

### Bureau des Relations Internationales de l'UFR DEG

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/international>

international.deg@univ-orleans.fr

Tél : +33(0) 2 38 49 47 30

### ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (D.O.I.P)

<http://www.univ-orleans.fr/doip>

Tel : +33 (0)2 38 41 71 72

[doip@univ-orleans.fr](mailto:doip@univ-orleans.fr)

## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et /ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne et sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le

semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

## Admission

---

### Conditions d'admission

Être titulaire d'une licence en rapport avec le contenu de la formation.

Les mentions conseillées sont : droit, droit général, droit privé, droit de l'entreprise, droit des affaires, droit européen, droit/histoire.

---

### Modalités d'inscription

#### Accès en M1 et M2 :

L'admission en master 1ère et 2ème année est sélective.

- via **la plateforme** [mon master en M1](#).

- via **l'application** [e-candidat pour le M2](#).

## Et après

---

### Insertion professionnelle

#### Le parcours D-IPat :

#### Emplois visés :

Forme des juristes en gestion du patrimoine (constitution, développement et transmission) qui exercent en cabinets indépendants, établissement bancaires, compagnies d'assurances, études notariales ou cabinets d'expertise comptable.

### Secteurs visés :

Juriste spécialisé en gestion du patrimoine (et passerelles vers le notariat) ;

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsables de formation

Stéphanie Mauclair : [stephanie.mauclair@univ-orleans.fr](mailto:stephanie.mauclair@univ-orleans.fr)

et Sandie Lacroix De Sousa : [sandie.lacroix@univ-orleans.fr](mailto:sandie.lacroix@univ-orleans.fr)

Secrétariat pédagogique : [master.droit.deg@univ-orleans.fr](mailto:master.droit.deg@univ-orleans.fr)

Tel : 02 38 49 47 56

#### Master 2

Secrétariat pédagogique : [m2d-ipat.deg@univ-orleans.fr](mailto:m2d-ipat.deg@univ-orleans.fr)

Tel : +33 (0)2 38 41 73 64

UFR Droit, Economie, Gestion

Rue de Blois - BP 26739

45067 Orléans Cedex 2

Site internet : <https://www.univ-orleans.fr/deg/>

#### Pour la formation en apprentissage :

[apprentissage.deg@univ-orleans.fr](mailto:apprentissage.deg@univ-orleans.fr)

Tél : 02 38 49 48 49

[Page CFA](#)

---

## Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le : [SEFCO](#)

[formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

---

## Lieu(x)

[Orléans](#)

---

## En savoir plus

<http://www.univ-orleans.fr/sefco/>

# Programme

## Organisation

### Master droit privé : Droit et ingénierie du patrimoine

#### Master 1

Unité d'enseignement	Coefficient/Crédits	Volume horaire Cours Magistraux	Volume horaire Cours TD ou TP
<b>Semestre 7</b>			
Régimes matrimoniaux	6	30	15
Droit des sûretés	6	30	15
Anglais	2	-	18
Initiation à la recherche	-	10	-
<b>Choix de 4 matières parmi 6</b>			
Droit International privé 1	4	30	-
Théorie générale du Droit	4	30	-
Droit bancaire et financier	4	30	-
Droit fiscal 1	4	30	-
Droit des assurances	4	30	-
Droit pénal spécial	4	30	-
<b>Semestre 8</b>			
Successions et libéralités	6	30	15
Droit immobilier	6	30	15
Anglais	2	-	18
<b>Choix de 4 matières parmi 6</b>			
Droit des entreprises en difficulté	4	30	-
Droit international privé 2	4	30	-
Droit de la propriété intellectuelle	4	30	-
Droit fiscal 2	4	30	-

Droit de la consommation	4	30	-
Mémoire collectif	4	-	-
Stage facultatif	-	-	-

## Master 2

Unité d'enseignement	Coefficient/Crédits	Volume horaire Cours Magistraux	Volume horaire Cours Travaux Dirigés
<b>Semestre 9</b>			
<b>Bloc Personnes et famille</b>			
Droit patrimonial de la famille	4	40	-
Droit des personnes vulnérables	2	18	-
<b>Bloc Fiscalité du patrimoine</b> (validation complète du bloc : 5 ECTS)			
Droit fiscal du patrimoine 1 - Les principes	-	25	6
Fiscalité de la transmission	-	10	-
<b>Bloc Ingénierie bancaire et sociétaire</b>			
Droit des sociétés approfondi	4	18	-
Crédits et produits bancaires	2	12	-
<b>Bloc Économie et Finance</b>			
Analyse comptable et financière	2	18	-
Marchés financiers et allocation d'actifs	4	20	-
Gestion de portefeuille	-	-	10
<b>Bloc Immobilier</b> (validation complète du bloc : 2 ECTS)			
L'immobilier en gestion de patrimoine	-	12	-

Les sociétés civiles de placement immobilier	-	6	-
<b>Bloc Pratique professionnelle</b>			
Droit de la compliance	2	13	-
Contract law	2	10	-
Projet collectif	1	-	-
<b>Semestre 10</b>			
<b>Bloc Assurance et financement</b>			
Droit et fiscalité de l'assurance vie	5	20	-
Droit et fiscalité du contrat de capitalisation	-	3	-
Droit fiscal du patrimoine 2 – Les montages	3	20	-
Art et ingénierie du patrimoine	1	12	-
<b>Bloc Patrimoine du chef d'entreprise</b>			
Gestion du patrimoine professionnel	4	25	-
<b>Bloc Retraite et prévoyance</b> (validation complète du bloc : 2 ECTS)			
Retraite	-	6	-
Prévoyance	-	6	-
Le viager	-	3	-
<b>Bloc Aspects internationaux de la gestion de patrimoine</b> (validation complète du bloc : 3 ECTS)			
Droit international de la gestion de patrimoine	3	30	-
Droit fiscal international	-	6	-

<b>Bloc professionnelle</b>	<b>Pratique</b>			
Technique de l'étude patrimoniale	5		10	-
Pratique des logiciels de gestion de patrimoine	-		-	12
Anglais Juridique (corporate law)	2		-	10
Projet collectif	1		-	-
<b>Choix de deux matières parmi 2</b>	-		-	-
Mémoire individuel	4		-	-
Stage et rapport de stage	4		-	-